<u>Historique</u>

L'Office National de la Statistique (ONS), service officiel des statistiques de Mauritanie a été créé en 1990. Ses activités s'organisent dans le cadre le plus général du système statistique de Mauritanie .

C'est un établissement d'Etat à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placé sous l'autorité du ministre chargé de la statistique, actuellement le ministre de l'Économie et du développement.

Ses attributions et son organisation ont fait l'objet du décret n° 90.026/P/CMSN en date du 4 février 1990 pris par le président de la République.

Il a pour objet la mise en place d'un système national intégré pour la collecte des statistiques économiques, démographiques et sociales en recourant soit à des recensements exhaustifs ou à des enquêtes par sondage, soit en exploitant les documents en provenance du secteur public ou du secteur privé.